

Pôle scolaire de l'AUXON  
8 rue BOSSUET  
21170 FRANXAULT

03 80 67 42 32

Année 2020-2021  
Procès verbal du conseil d'école n°1 du 15 octobre 2020

Étaient présents :

Représentants des communes : Mr BRACQUEMOND, Mme FOURNIN-BONNIN, Mme MACHURET, Mr SIMAR

Représentants des parents d'élèves : Mme CATY, Mme CONTESSE, Mme GIRARDOT, Mme VACHET, Mme VAN DE CASTEELE

Représentant de l'éducation nationale : Mme LABAUNE, Mme PERNIN, Mme PRETOT, Mme THOUVENOT, Mme VAIRELLES

D. D. E. N. : Mr ZADOINOFF

Ordre du jour :

1. Présentation de l'école :

- Accueil des nouveaux membres du conseil d'école :

- Mme FOURNIN-BONNIN, présidente du SIVOS
- Mr SIMAR, adjoint à la présidence du SIVOS
- Mme CONTESSE, représentante des parents d'élèves
- Mme GEORGEON, représentante des parents d'élèves
- Mme PERNIN, enseignante de la classe des CE1/CE2
- Mme THOUVENOT, décharge de direction pour la classe des GS/CP

- Outre les enseignantes présentes, interviennent dans l'école :

- Mme CHENIER, ATSEM
- Mme VACHET et Mme DECAIX, agents techniques
- Mme PERRIN et Mme REVENU, AESH
- Mme ROBIN, en service civique

- Présentation des trois entités qui œuvrent pour la réussite scolaire des enfants : les enseignantes, les parents, les communes.

La convergence de ces trois entités peut être parfois source de conflits, ce qui est compréhensible lorsqu'autant de personnes différentes interviennent dans un même lieu. Le rôle de la directrice, et notamment à l'occasion des conseils d'école, est d'avoir une posture de médiatrice entre tous ces avis.

Mme Pretot attire l'attention du conseil sur deux textes régissant les fonctions de directeur d'école :

« Le directeur d'école veille à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation qui lui est applicable. »

→ C'est donc au directeur d'émettre un avis quant au matériel pédagogique utilisé, au respect de la réglementation applicable aux maîtresses, etc...

« Il organise le travail des personnels communaux en service à l'école qui, pendant leur service dans les locaux scolaires, sont placés sous son autorité. »

→ Bien que ces personnels soient financés par le SIVOS, ce sont les enseignants qui profitent de leurs services.

Pour finir cette présentation d'école, la directrice expose les effectifs des classes :

16 TPS/PS/MS, 26 GS/CP, 19 CE1/CE2 et 21 CM1/CM2.

L'effectif total de l'école est de 82 élèves. Cet effectif est faible et, s'il diminuait, pourrait entraîner la perte d'une classe.

## II. Retour sur l'année précédente

Le confinement à partir du 16 mars a été une surprise pour les parents comme pour les enseignantes. Cependant, chacun a fait preuve d'une grande réactivité et la continuité pédagogique s'est mise en place plutôt facilement. La majorité de cette continuité s'est faite par le biais du site internet de l'école. De plus, une chaîne youtube et un compte facebook ont été créés pour faciliter les contacts avec les parents.

Le bâtiment scolaire a été mis à disposition pendant le confinement en tant que « Pôle d'accueil d'enfants de soignants » qui regroupait les élèves des écoles de :

Pagny le château, Losne, le RPI de Saint-Seine-en-Bâche, Echenon et donc Franxault.

Nous avons ouvert 10 jours au total et accueilli entre 2 et 4 enfants à chaque fois. Les soignants nous ont peu sollicité.

La ré-ouverture progressive s'est faite à partir du 14 mai, donnant la priorité dans un premier temps aux classes de GS, CP et CM2. Cette réouverture s'est faite suite à une réunion avec les élus et grâce aux contacts réguliers que nous avons eu afin d'appliquer le protocole sanitaire.

A partir du 02 juin, l'accueil a été élargi à toutes les classes à partir de la grande section. Les souhaits des parents ont pu être tous satisfaits.

Enfin, le 22 juin, tous les élèves ont pu reprendre le chemin de leur classe normalement.

Le bilan de la coopérative pour l'année scolaire 2019-2020 sera détaillé lors du deuxième conseil d'école. Seule la sortie au musée des mondes polaires a été réalisée. Les autres sorties sont reportées sine die.

### III. Les transports scolaires

La directrice présente la situation globale, après échanges avec le conseil régional et l'entreprise chargée de ce transport.

Le matin, le bus doit arriver à 8h30, ce qui est déjà trop tard car c'est l'heure de la fin de l'accueil. En réalité, il arrive après 8h35.

Le même problème se retrouve en début d'après-midi, l'heure d'arrivée théorique est 13h30, l'heure d'arrivée réelle est plutôt 13h35.

En fin d'après-midi, le bus doit partir à 16h05 alors que c'est la fin de la classe. Le temps de déplacement des élèves entre l'école et leur siège n'est pas pris en compte.

Le conseil régional et le transporteur affirment ne pas pouvoir faire mieux. L'équipe enseignante le regrette mais ne peut que subir ces retards. Cependant, elle exprime un fort agacement car ceux-ci leur sont régulièrement imputés.

Le problème avait été anticipé lors du conseil d'école exceptionnel ayant voté ces horaires. Les doutes alors émis par la directrice ont été confirmés par l'expérience.

La seule solution pour remédier à ce problème serait de revenir à un rythme scolaire sur 4 jours et demi.

### IV. Vote du règlement intérieur et des rythmes scolaires

- Dérogation de type 3 : Les membres du conseil d'école souhaitent-ils poursuivre sur un rythme scolaire à 4 jours ?

Votes des élus : 1 « pour », 1 abstention

Votes des parents : 4 « pour »

Votes des enseignantes : 2 « contre », 3 abstentions

Le conseil d'école vote pour le maintien d'un rythme scolaire sur quatre jours d'école. La délibération sera envoyée au SIVOS.

- Le règlement intérieur

Tous les membres du conseil ont été destinataire du règlement intérieur de l'école.

Aucun membre ne souhaite y apporter de modifications.

Le conseil d'école vote pour ce règlement intérieur.

#### V. Hygiène et sécurité

- PPMS : transmission des PPMS aux communes

Présentation des deux PPMS : Attentat-intrusion et risques majeurs.

Bilan de l'exercice d'évacuation

- Exercice incendie : présence du chef de la caserne de St-Jean et des élus du SIVOS
- DUER : passage en revue des fiches
- 28 : Taille de la cour élémentaire
- 29 : juxtaposition béton/sable
- 30 : excréments dans le sable
- 31 : Valduc
- 32 : Cailloux qui bloquent les issus de secours
- 33 : Absence d'anti-pince-doigts
- 34 : Couloir des GS/CP
- 35 : Séisme
- 36 : Tempête
- 37 : Tablette du vestiaire
- 38 : Marche-pied dans les toilettes maternelles

La directrice attire l'attention sur le fait que certains risques ne peuvent être ni supprimés, ni réduits mais qu'il est tout de même bon de les prendre en compte pour modifier les habitudes au quotidien : par exemple, balayer la cour, porter l'attention sur la fermeture de la porte...

- Aménagement du pôle :

Pendant le confinement, Mr Simar a profité de l'absence des élèves pour refaire le seuil du portail qui donne sur le parking. En effet, ce portail pouvait être forcé très facilement.

Le jardin pédagogique a également été complètement réaménagé par Mr Simar et Mr Boland. La terre a été donnée par Mr Caty.

Le placard du couloir et le garage de la maternelle ont été pourvu d'étagères grâce à l'aide de Mr Georgeon et Mr Hazard.

Les robinets ont été détartrés et la fuite d'eau sous l'évier de la classe de maternelle a été réparée.

Nous avons également reçu la commande d'investissement dans des tapis de motricité.

Le prochain aménagement souhaité serait la modification du vestiaire de la maternelle.

## VI. Le projet d'école

Présentation du projet d'école et du document « lignes directives ».

Le document « lignes directives » construit par l'équipe enseignante a été conçu comme un point d'étape dans son ambition d'école. Il résume les actions portées par les enseignantes en les justifiant et exquise des perspectives de progrès.

Le document est distribué aux membres du conseil et quelques points sont discutés :

- La pertinence d'ateliers parents/enfants, notamment à destination des futurs parents d'élèves. Les représentants des parents d'élèves conseillent de réaliser au préalable un sondage auprès de la communauté des parents.
- Mr Simar propose aux enseignantes de participer, avec les élèves, aux bulletins municipaux distribués tous les mois à Franxault. Cette participation pourrait, par exemple, remplacer la cérémonie de commémoration qui ne pourra pas avoir lieu cette année.
- La possibilité d'une pratique sportive transplantée renouvelée tous les ans. L'association de parents d'élèves peut aider à la financer. L'organisation d'une « bourse au ski » est évoquée.
- La rentrée en musique a été assurée cette année par Mr Thouvenot, un saxophoniste.
- Les échanges de service entre enseignantes se poursuivent. Cette année, Mme Vairelles est responsable des arts visuels, Mme Pernin de la géographie pour les CM et des sciences pour les GS/CP et Mme Pretot de la musique.
- La semaine du goût a pu être réinvestie cette année. L'échange avec l'association l'Abeille n'a cependant pas pu être poursuivi, au vu de la situation sanitaire actuelle.
- La sécurité routière : Tous les 4 ans, un aspect particulier de la sécurité est mis en évidence. Le permis vélo et le permis piéton pourraient être une action intéressante si le SIVOS pouvait envisager de la financer.
- Savoir nager : les séances de natation sont suspendues pour le moment.
- Développement durable : intervention de Bénédicte Joliet auprès des classes de la PS au CP, envisagée pour les CE et les CM.

- Local à vélo trop petit : l'installation d'arceaux devant l'école est à étudier.